



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'351
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 9
Fläche: 24'189 mm²

PISTES CYCLABLES

Un contre-projet à l'initiative Pro Vélo

CHRISTIANE IMSAND

Il ne faut pas sous-estimer la puissance du lobby cycliste. Il est parvenu à se faire entendre par le Conseil fédéral. Celui-ci a décidé hier d'opposer un contre-projet à l'initiative pour la promotion des voies cyclables qui a été lancée par l'association Pro Vélo Suisse. C'est un pas significatif aux yeux des initiants. «Le gouvernement reconnaît qu'il y a quelque chose à faire», souligne le conseiller national Jean-François Steiert (ps, FR), président de Pro Vélo.

L'initiative demande de compléter l'article constitutionnel sur les sentiers pédestres par la prise en considération des voies cyclables. Elle charge la Confédération d'encourager et de coordonner les mesures prises par les cantons.

Le Conseil fédéral salue l'objectif mais il veut rendre le mandat moins contraignant en le transformant en simple possibilité, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour les chemins et sentiers pédestres. Il rappelle que les voies cyclables relèvent de la compétence des cantons et des communes et que toute nouvelle tâche est soumise à des limites financières.

Il n'en reste pas moins que les sept Sages estiment judicieux un engagement accru de la Confédération dans le domaine des voies cyclables. «Le trafic cycliste peut contribuer non seulement à réduire les pics d'affluence, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie, mais aussi à améliorer la santé», précise le communiqué de l'Office fédéral des

routes.

Il faut pour cela que les déplacements à vélo deviennent plus sûrs. Ainsi, «10 à 20% des personnes circulant en voiture ou avec les transports publics se déplaceraient à vélo si elles disposaient de pistes sécurisées», indique Jean-François Steiert. Ce serait tout bénéfique pour les automobilistes.»

L'initiative a été lancée par une coalition de 26 organisations et partis. Des personnalités de droite comme le libéral-radical vaudois Olivier François siègent dans le comité aux côtés de représentants de la gauche rose-verte. «La logique voulant que la gauche soit associée aux vélos et la droite aux voitures est aujourd'hui dépassée», affirme Jean-François Steiert. Il n'en reste pas moins que la droite du parlement devrait être favorable à un contre-projet qui va un peu moins loin que l'initiative. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est la législation d'application qui sera déterminante. |



Le feu est au vert pour le principe visant à favoriser les voies cyclables. KEYSTONE-A